

## « Les enfants sont plus heureux de venir à l'école »

### Entretien avec Noëlla Malherbe,

directrice de l'école maternelle  
et élémentaire Jean-Zay,  
Charleville-Mézières.

#### *La Santé en action : Quelles situations vous semblent-elles annonciatrices de difficultés dans la poursuite du parcours de certains élèves ?*

Noëlla Malherbe : Notre école est située dans un quartier classé réseaux d'éducation prioritaire<sup>1</sup> (REP+), c'est-à-dire « éducation prioritaire renforcée », depuis la rentrée 2015. On y constate un certain nombre de problèmes sociaux, avec des familles qui vivent dans la précarité, des cas de maltraitance ou d'abus sexuels. L'isolement de l'élève par rapport au groupe, une faible capacité de concentration, voire l'absentéisme font partie des signaux d'alerte. Le décrochage, nous l'associons à un mal-être de l'enfant, qui se traduit psychologiquement et physiquement. Ses facultés d'apprentissage sont parasitées par des problèmes, souvent familiaux, qui le submergent. Pour lui et également, parfois, pour ses parents, l'école ne fait pas sens ; ils ne comprennent pas pourquoi il s'y rend, ce qu'il y fait et à quoi ça sert. C'est cet intérêt pour l'école qu'il faut retrouver, afin que l'élève ne prenne pas un retard qu'il aura trop de difficultés à combler par la suite.

#### *S. A. : Dans quel contexte avez-vous entrepris une démarche pour prévenir les risques de décrochage scolaire ?*

N. M. : Il y a cinq ans, nous avons dressé le constat d'un climat scolaire dégradé, caractérisé par un manque

de respect entre les enfants et envers les adultes, ainsi qu'une perte de motivation dans les apprentissages. Nous avons donc réfléchi à un nouveau projet d'école pour proposer un autre cadre aux élèves afin qu'ils évoluent différemment. Notre groupe de réflexion a mobilisé neuf enseignants, trois enseignants des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté<sup>2</sup> (Rased), une psychologue scolaire, autour d'un axe prioritaire : mettre en place des actions pour développer l'autonomie, l'initiative et l'estime de soi des élèves afin de les engager davantage dans leur parcours scolaire.

#### *S. A. : En quoi ces actions ont-elles consisté concrètement ?*

N. M. : Nous avons travaillé sur l'accueil, au plus près des élèves et des parents : nous nous saluons nommément en arrivant et le corps enseignant et encadrant est davantage à l'écoute. Pour redonner du sens aux apprentissages, chaque début de séance en classe est consacré à un moment d'explication et de réflexion concernant ce que l'on va étudier et en quoi cette connaissance va être utile. Un temps est pris pour encourager les efforts, mettre en avant les réussites, inciter à la persévérance, souligner aussi que l'erreur ne donne pas lieu à punition, mais qu'elle est constructive, si l'on en retire des éléments qui permettent d'aller de l'avant. Le but est d'aider les élèves à se connaître et à reconnaître leurs capacités. Il n'y pas de notes ni de comparaison entre élèves, mais une évaluation d'acquisition des compétences, qui permet de progresser dans un parcours de réussite.

Dans certaines classes, dans le cadre de l'enseignement des valeurs civiques, nous avons mis en place de petits

### L'ESSENTIEL

▣ Dans cette école maternelle et élémentaire, la démarche éducative est quelque peu atypique. L'objectif est d'aider les élèves à se connaître et à reconnaître leurs capacités.

▣ Pas de notes ni de comparaison entre élèves, mais une évaluation d'acquisition des compétences qui permet de progresser dans un parcours de réussite.

L'établissement est ouvert vers l'extérieur ; ainsi, le centre social local accompagne-t-il les élèves dans l'aide aux devoirs.

▣ Dans certaines classes – y compris en maternelle –, dans le cadre de l'enseignement des valeurs civiques, des petits débats philosophiques permettent aux enfants de prendre la parole comme des adultes.

débats philosophiques, y compris en maternelle. C'est un espace qui permet aux enfants de prendre la parole comme des adultes ; c'est un exercice où ils apprennent à justifier leur position avec des arguments, à construire des phrases pour exposer leur pensée, à écouter et à ne pas juger les autres. Les élèves s'y montrent très responsables.

Par ailleurs, des projets culturels sont menés sur l'année ; ils sont présentés aux parents ainsi qu'au centre social qui accompagne les élèves dans l'aide aux devoirs, ce qui permet aux élèves d'autres établissements d'en prendre connaissance. Ces actions concourent à une mise en valeur des enfants et participent au développement de leur confiance en eux-mêmes.

À souligner qu'en préalable de l'ensemble de ces actions, nous avons établi des fiches redéfinissant le rôle de l'enseignant dans la classe et au sein de

l'école, ainsi que celui de la direction, afin d'adopter un discours et une ligne de conduite communs.

**S. A. : *Comment avez-vous associé les parents à ces démarches éducatives ?***

*N. M. :* Les parents ont parfois une relation conflictuelle avec les enseignants et nous ne voulions pas seulement les rencontrer lorsqu'ils sont convoqués pour un problème. Nous cherchons leur adhésion à l'école en leur laissant davantage d'espace, afin qu'ils accompagnent au mieux leur enfant dans sa scolarité. Élèves, parents, enseignants font partie d'une même sphère, où chacun doit jouer son rôle en étant à sa juste place. C'est pourquoi nous avons organisé, lors de la dernière rentrée, un temps d'accueil des parents, avec des ateliers, un « café des parents » pour échanger avec les enseignants et un moment passé dans

la classe, où ils ont accompagné leur enfant. L'organisation doit être anticipée dès la dernière réunion d'équipe, en juin. Cela a permis de montrer aux parents ce que l'on attend des enfants, de replacer clairement ces derniers dans un statut d'élève, de faire passer des messages sur les règles de vie à respecter dans chaque classe ou de donner des conseils sur la façon de pouvoir accompagner le travail scolaire à faire à la maison. Et ce dans un cadre convivial et bienveillant, sans tension. Cette initiative a été très appréciée ; elle est une aide pour certains d'entre eux à mieux prendre conscience de leur statut de parent d'élève et de leur responsabilité à cet égard.

**S. A. : *Quels changements la mise en œuvre de cette démarche a-t-elle apportés ?***

*N. M. :* Nous constatons que, globalement, les enfants sont plus heureux de venir à l'école. Ils s'engagent davantage dans leurs tâches, au sein de classes qui sont moins perturbées par des questions de discipline. Quand ils ont fini leurs exercices, ils ne rechignent pas à poursuivre avec d'autres travaux qui leur sont proposés. Le climat scolaire s'est sensiblement amélioré, y compris dans la cour, grâce à l'organisation de l'espace *via* un emploi du temps présenté aux élèves au début de l'année et qu'ils gèrent en autonomie. L'on dénombre désormais moins de bagarres. Et les sorties scolaires se passent mieux ; l'animateur qui a accompagné la visite des jardins du château de Chantilly a félicité les élèves pour leur attitude ! Les retours que nous avons des collègues où nos élèves poursuivent ensuite leur scolarité sont plutôt bons. Néanmoins, nous observons qu'une fois franchi le cadre de l'école, certains élèves reprennent de mauvaises habitudes, le manque de respect revient, et cela affecte les activités périscolaires. Le transfert hors école ne se réalise pas encore...

**S. A. : *Quelles difficultés limitent l'impact de votre action ?***

*N. M. :* C'est une démarche de long terme que nous avons entreprise. L'école Jean-Zay a la chance d'être dotée d'une équipe stable et qui travaille de façon cohérente, ce qui limite la possibilité pour les parents de s'engouffrer

dans une faille du discours lorsqu'un problème survient. Sur le plan des difficultés, cette approche pédagogique représente un investissement très important en termes de temps et d'implication. Par ailleurs, l'arrivée d'un nouvel élève ou la fatigue passagère d'un enseignant peuvent par exemple altérer le bon fonctionnement du dispositif. En conclusion, globalement cela se passe très bien avec les trois-quarts des élèves ; peu à peu, ils sont devenus acteurs de leur parcours, et ils sont plutôt bien accompagnés par leurs parents. Toutefois, certains enfants sont confrontés à de telles difficultés familiales et sociales que, pour eux, les marges de progrès demeurent ténues. Leurs problèmes sont si lourds et si complexes que l'école reste un peu démunie, malgré l'aide des éducateurs ou d'autres intervenants. Cependant, la démarche reste gratifiante pour tous, dans l'ensemble. ■

**Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.**



1. Depuis la rentrée 2015, « 350 REP+ sont mis en place sur l'ensemble des académies, en métropole et dans les territoires d'outre-mer. Les enseignants y bénéficient de conditions particulières d'exercice permettant notamment de développer et faciliter le travail collectif et la formation continue. Dans les REP+, le temps enseignant est organisé différemment grâce à une pondération des heures d'enseignement dans les collèges et à 18 demi-journées durant lesquelles les professeurs des écoles sont remplacés dans le premier degré. Ainsi, en dehors des heures strictes d'enseignement, les personnels peuvent mieux se consacrer aux autres dimensions essentielles de leur métier : travailler collectivement et se former ensemble, concevoir et organiser le suivi des élèves, coopérer davantage avec les parents d'élèves. Ces dispositions ont fait l'objet de trois décrets parus au journal officiel du 23 août 2014. Pour accompagner les équipes des REP+ et renforcer les ressources académiques, 200 enseignants formateurs ont bénéficié d'une formation nationale. Ils sont aux côtés des équipes dès cette rentrée 2015. »

**Source :** Éduscol, portail national des professionnels de l'éducation, dispositif rattaché au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

2. « Les enseignants spécialisés et les psychologues de l'Éducation nationale des Rased dispensent des aides spécialisées aux élèves décroches maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves. »

**Source :** ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.